Mairie de Marseille

DIRECTION DE L’ACHAT ET DE LA COMMANDE PUBLIQUE

Acte d'engagement

Émission de cartes d'achat

**Numéro de la consultation :** 22\_0423

**Procédure de passation :** MAPA ouvert

Sommaire

[Article 1 - INFORMATIONS ADMINISTRATIVES (RENSEIGNE PAR LA COLLECTIVITE) 3](#_Toc3964)

[1.1 Marché 3](#_Toc3965)

[1.2 Pouvoir adjudicateur 3](#_Toc3966)

[1.3 Informations comptables et financières 3](#_Toc3967)

[1.4 Code CPV 3](#_Toc3968)

[1.5 Réemploi, réutilisation ou intégration de matières recyclées 4](#_Toc3969)

[Article 2 - CONTRACTANT(S) 4](#_Toc3970)

[2.1 Identification 4](#_Toc3971)

[2.2 Compte à créditer 6](#_Toc3972)

[Article 3 - OBJET 8](#_Toc3973)

[Article 4 - MONTANT ET PRIX DU MARCHE 9](#_Toc3974)

[4.1 Forme du prix 9](#_Toc3975)

[4.2 Montant 9](#_Toc3976)

[4.3 Sous traitance 9](#_Toc3977)

[Article 5 - AVANCE 10](#_Toc3978)

[Article 6 - DUREE 11](#_Toc3979)

[Article 7 - PROVENANCE DES FOURNITURES 11](#_Toc3980)

[Article 8 - DELAI DE VALIDITE DES OFFRES 11](#_Toc3981)

[Article 9 - ENGAGEMENT ET SIGNATURE DU CANDIDAT 11](#_Toc3982)

[Article 10 - SIGNATURE DU POUVOIR ADJUDICATEUR 13](#_Toc3983)

[Article 11 - NOTIFICATION DU MARCHE 13](#_Toc3984)

[Article 12 - EXEMPLAIRE UNIQUE ET NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCE 14](#_Toc3985)

# INFORMATIONS ADMINISTRATIVES (RENSEIGNE PAR LA COLLECTIVITE)

## Marché

Numéro du marché :

Absence de délibération spécifique au présent marché.

La procédure de passation est la suivante :MAPA OUVERT AVEC BOAMP - selon les articles suivants : articles L2123-1, R2123-1-1°, R2123-4 et 5 du Code de la commande publique.

Nature des prestations : Services

## Pouvoir adjudicateur

Représentant du pouvoir adjudicateur :

MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES

Monsieur Didier OSTRE

Habilité à signer en vertu de l'arrêté de délégation de signature du Maire de Marseille

Personne habilitée à donner des renseignements prévus à l'article R2191-60 du Code de la commande publique : L’acheteur public

Service responsable de l'exécution du marché :

Service Projets et Évolution de la Fonction Achat

189 Boulevard de la Valbarelle

13011 Marseille

## Informations comptables et financières

Comptable public assignataire des paiements :

Monsieur l'Administrateur des Finances Publiques de la Ville de Marseille

Trésorerie de Marseille Municipale

33 A rue Montgrand

13251 MARSEILLE CEDEX 20

Imputation budgétaire : de fonctionnement

## Code CPV

Code CPV principal :

66110000

CPV complémentaires :

Il n'y a pas de CPV complémentaires.

## Réemploi, réutilisation ou intégration de matières recyclées

Sans objet

# CONTRACTANT(S)

## Identification

**EN CAS DE CANDIDATURE INDIVIDUELLE**

Nom, prénom et qualité du signataire : ..........................

Adresse professionnelle : .............................................

Code Postal : ............. Ville : ............................

Tél : .....................

Courriel : ....................................

\* agissant pour mon compte

\* agissant pour le compte de la société

(Rayez ci-dessus la mention inutile)

Forme juridique (indiquer SA, SARL, ...) : .........................

Dénomination sociale : .........................

Domicilié à : ..............................

Tél : .....................

Dont le siège social est à : ...........................................

Tél : .....................

Courriel : ....................................

N° SIRET : ....................... Code APE : ...................

N° TVA intracommunautaire : .....................................

(pour les candidats européens sans établissement en France)

N.B. Les informations (dénomination sociale, forme juridique, SIRET...) doivent correspondre à celles indiquées dans le Kbis de la société.

**EN CAS DE CANDIDATURE SOUS FORME DE GROUPEMENT D'ENTREPRISES**

- **1er co-contractant** :  **MANDATAIRE**

Nom, prénom et qualité du signataire : ..........................

Adresse professionnelle : .............................................

Code Postal : ............. Ville : ............................

Tél : .....................

Courriel : ....................................

\* agissant pour mon compte

\* agissant pour le compte de la société

(Rayez ci-dessus la mention inutile)

Forme juridique (indiquer SA, SARL, ...) : .........................

Dénomination sociale : .........................

Domicilié à : ..............................

Tél : .....................

Dont le siège social est à : ...........................................

Tél : .....................

Courriel : ....................................

N° SIRET : ....................... Code APE : ...................

N° TVA intracommunautaire : .....................................

(pour les candidats européens sans établissement en France)

agissant en tant que mandataire :

\* du groupement conjoint

\* du groupement conjoint pour lequel il est solidaire des cotraitants du groupement

\* du groupement solidaire

(Rayez ci-dessus les mentions inutiles)

- **2ème co-contractant**:

Nom, prénom et qualité du signataire : ..........

Adresse professionnelle : .............................................

Code Postal : ............. Ville : ............................

Tél : .....................

Courriel : ....................................

\* agissant pour mon compte

\* agissant pour le compte de la société

(Rayez ci-dessus la mention inutile)

Forme juridique (indiquer SA, SARL, ...) : .........................

Dénomination sociale : .........................

Domicilié à : ..............................

Tél : .....................

Dont le siège social est à : ...........................................

Tél : .....................

Courriel : ....................................

N° SIRET : ....................... Code APE : ...................

N° TVA intracommunautaire : .....................................

(pour les candidats européens sans établissement en France)

- **3ème co-contractant** :

Nom, prénom et qualité du signataire : ..........

Adresse professionnelle : .............................................

Code Postal : ............. Ville : ............................

Tél : .....................

Courriel : ....................................

\* agissant pour mon compte

\* agissant pour le compte de la société

(Rayez ci-dessus la mention inutile)

Forme juridique (indiquer SA, SARL, ...) : .........................

Dénomination sociale : .........................

Domicilié à : ..............................

Tél : .....................

Dont le siège social est à : ...........................................

Tél : .....................

Courriel : ....................................

N° SIRET : ....................... Code APE : ...................

N° TVA intracommunautaire : .....................................

(pour les candidats européens sans établissement en France)

## Compte à créditer

Règlement sur un compte unique

En cas de candidat unique ou de groupement solidaire sans répartition de paiement :

Compte ouvert au nom de :

IBAN : ...........

BIC : ..............

Joindre un relevé BIC (bank indentification code) ou IBAN (international bank accompt number).

Dans le cas d'un groupement solidaire, les paiements seront effectués sur un compte unique ouvert au nom de chacun des membres du groupement, ou sur le compte du mandataire, qui devra alors être dûment habilité par chacun des cotraitants.

Règlements sur des comptes séparés

En cas de groupement conjoint ou de groupement solidaire avec répartition de paiement :

- Compte ouvert au nom de :

Domiciliation :

IBAN : ...........

BIC : ..............

Joindre un relevé BIC (bank indentification code) ou IBAN (international bank accompt number).

- Compte ouvert au nom de :

Domiciliation :

IBAN : ...........

BIC : ..............

Joindre un relevé BIC (bank indentification code) ou IBAN (international bank accompt number).

Dans ce cas, les montants dus sont portés au crédit des comptes désignés ci-dessus. Joindre les relevés bancaires de chaque co-traitant.

Une répartition des paiements entre membres du groupement sera jointe au présent acte d'engagement (sauf exception type accord-cadre à bons de commande).

**Obligation du titulaire d'informer le Représentant du Pouvoir Adjudicateur de tout changement de sa situation :**

Conformément à l'article 3.4.2 du CCAG applicable, le titulaire s'engage à informer par écrit, dans les meilleurs délais, le Représentant du Pouvoir Adjudicateur de tout changement de sa situation administrative, juridique et financière et, plus généralement, de toutes modifications importantes de fonctionnement de l'entreprise pouvant influer sur le déroulement du marché.

A ce titre, il notifie toute modification survenant au cours de l'exécution du marché et se rapportant notamment :

- à son statut (cession, fusion, changement de forme juridique, de raison sociale, de dénomination, de siège social, ...),

- à un changement d'adresse,

- à un changement de domiciliation bancaire,

- à la mise en oeuvre à son encontre d'une procédure de redressement judiciaire, de liquidation judiciaire ou de toute autre mesure d'interdiction de concourir.

Le titulaire est tenu de communiquer au Représentant du Pouvoir Adjudicateur tous les justificatifs nécessaires attestant de ce changement de situation (extrait K bis, publications légales, copie de procès-verbaux d'assemblées générales, jugements, nouveau RIB, nouveaux pouvoirs du Représentant du titulaire,...) afin de permettre au Pouvoir Adjudicateur de prendre toutes dispositions nécessaires pour assurer la continuité du marché.

# OBJET

Émission de cartes d'achat

Les prestations sont en outre découpées en postes, de la façon suivante :

**Poste 1 (en cas de changement de titulaire) comprenant :**

- l’assistance technique et le conseil pour le démarrage du programme ;

- la mise à disposition du nouvel outil web achat et la formation initiale à cet outil.

Ces prestations sont décrites aux articles II-1.2 et II-1.3 du CCTP, et font l’objet d’un prix forfaitaire (annexe 3 à l’acte d’engagement).

**Poste 2 (démarrage et exécution du marché) comprenant :**

- l’assistance technique et la gestion courante (articles II-2.1 et II.2.3 du présent CCTP) ;

- les formations à l’outil web carte d’achat en cours de marché – prestations à bons de commande (articles II-1.4) ;

- le suivi technique et administratif du marché d'émission de cartes d’achat – forfait annuel (article II-2.2).

Les prix de ces prestations sont indiqués dans l’annexe 2 à l’acte d’engagement, intitulée « bordereau de prix ».

**Poste 3 à marché subséquent (article II.2.4 du CCTP) :**

Le présent accord-cadre prévoit un marché subséquent pour les prestations d’accompagnement ci-dessous :

- l’intégration du paiement des relevés d’opérations dans le système d’information comptable de la Ville de Marseille et la définition des paramètres des cartes et des centres de délégation à y associer.

Elles seront définies plus précisément dans le CCTP de ce marché subséquent

# MONTANT ET PRIX DU MARCHE

## Forme du prix

Le marché est traité à prix mixtes (unitaire et forfaitaire).

## Montant

Le présent marché est un accord-cadre passé en application des articles R2162-13 et 14 du  Code de la commande publique et des dispositions propres aux marchés subséquents (articles R2162-7 à R2162-12).

L’accord cadre est conclu dans les conditions et limites suivantes :

Le volume suivant des prestations est donné sur toute la durée du marché soit 4 ans ferme :

SANS MINIMUM

MONTANT MAXIMUM : 130 000,00 € H.T.

**Ce montant maximum inclut les 3 postes, y compris le poste 3 à marché subséquent.**

Les prix de l'accord-cadre sont détaillés dans les annexes au présent accord-cadre intitulées

* -L’annexe 3 à l’AE : le Bordereau des Prix Forfaitaires (BPF) (poste 1)
* - L’annexe 4 à l’AE : le Bordereau de Prix (poste 2)
* - l’annexe 5 à l’AE : le Bordereau de Prix Référentiels (BPR) (poste 3)

Les prix du Bordereau de Prix Référentiels (BPR) du poste 3 constituent un référentiel de prix plafonds pour les offres. Les offres de prix pour les marchés subséquents ne pourront être supérieures à ce référentiel, hors révision de prix.

Le prix du marché subséquent à prix forfaitaire sera renseigné dans l’Acte d’Engagement du marché subséquent.

Le marché pourra faire l'objet d'une cession ou d'un nantissement de créances, conformément aux articles R2191-45 à 63 du Code de la commande publique.

## Sous traitance

(Dans le cas où l'entreprise ne présenterait pas de sous-traitant, maintenir le présent paragraphe sans le compléter et en le barrant.)

Les déclarations de sous traitance (imprimé DC4 disponible à l'adresse suivante :

http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires )

que j'annexe au présent document indique(nt) la nature et le montant des prestations que j'envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, le nom de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance ; le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché ; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le relevé bancaire (BIC ou IBAN) du sous-traitant est joint.

Le montant total des prestations que j'envisage de sous-traiter conformément à cette(ces) annexe(s) est de :

En chiffres : .........................................................? HT

En chiffres : ........................................................ ? TTC

En lettres : ...............................................................................................................................

............................................................................................................................................

Déduction faite de l'ensemble des prestations sous-traitées, le montant maximal de la créance que je pourrai présenter en nantissement en tant qu'entrepreneur titulaire du marché est ainsi ramené à :

Montant total du marché ? HT : ............................................................

Montant total du marché ? TTC : ............................................................

Montant acte(s) de sous-traitance ? HT :  ...........

Montant acte(s) de sous-traitance ? TTC : ..........

Montant maximal de la créance pouvant être présenté en nantissement ? HT :

....................................................................................................

Montant maximal de la créance pouvant être présenté en nantissement ? TTC :

....................................................................................................

Les déclarations à remplir par le(les) sous-traitant(s) énumérées ci-dessus sont annexées au présent acte d'engagement.

# AVANCE

Une avance est accordée au titulaire du présent marché, conformément aux articles R.2191-2 à 12 du CCP.

L'option retenue concernant les avances est l'option B telle que définie au CCAG applicable.

Pour les micro, petites et moyennes entreprises (PME), le taux de l'avance est de 10 %. Pour les autres entreprises, le taux de l'avance est de 5 %.

**Le candidat est une PME\* : oui/non**

**Je renonce au bénéfice de l'avance : oui/non**

(Rayez la mention inutile)

\*La catégorie des micro, petites et moyennes entreprises (PME) est constituée des entreprises qui occupent moins de 250 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 50 millions d'euros ou dont le total du bilan annuel n'excède pas 43 millions d'euros.

# DUREE

La durée du présent accord-cadre se définit comme suit :

**4 ans ferme à compter de sa notification.**

Cette durée est une durée ferme et ne pourra faire l'objet de reconductions.

La durée de chaque marché subséquent sera précisée au moment de la remise en concurrence.

Délai proposé par le candidat pour les contestations de paiement :

**Délai de contestation de paiements (cf article I- 9.3.4 partie I du CCTP)**

* la collectivité peut contester toute opération portée au relevé d’opérations bancaires au motif de l'absence et/ou de la non-conformité de la livraison de la commande de biens ou du service, la prestation attendue n'étant pas remplie en tout ou partie.

Le délai de contestation afférent à cette absence de service est de……………. jours calendaires .

* la collectivité peut contester toute opération portée au relevé d’opérations bancaires au motif d'une facturation non conforme à la convention de prix du marché exécuté par carte d'achat, de l'absence ou de la non-conformité légale ou réglementaire de la facture résultant d'une créance née d'un marché exécuté par carte d'achat, et/ou de l'absence de commande.

Le délai de contestation afférent à ces erreurs de liquidation, absence de facture conforme où paiement non causé est de……………. jours calendaires.

Toute information complémentaire relative à la durée et/ou aux délais figure au CCAP / CCP.

# PROVENANCE DES FOURNITURES

sans objet

# DELAI DE VALIDITE DES OFFRES

Le candidat est tenu de maintenir son offre, à compter de la date limite de remise des offres, pendant un délai de : **3** mois.

# ENGAGEMENT ET SIGNATURE DU CANDIDAT

**Clause de protection des données (RGPD)**

Dans le cadre de leurs relations contractuelles, les parties s'engagent à respecter la réglementation en vigueur applicable au traitement de données à caractère personnel et, en particulier, le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 applicable à compter du 25 mai 2018 (ci-après, « le Règlement Général sur la protection des données - RGPD»).

L'ensemble des conditions sont définies dans l'annexe « Protection des données et Politique de sécurité » au présent Acte d'engagement.

Les annexes au présent document sont les suivantes :

- l’annexe1 à l’AE : Conditions de passation des marchés subséquents sur la base de l’accord-cadre

- l'annexe 2 à l’AE « Protection des données et Politique de sécurité »

- l’annexe 3 à l’AE : le Bordereau des Prix Forfaitaires (BPF) (poste 1)

- l’annexe 4 à l’AE : le Bordereau de Prix (poste 2)

- l’annexe 5 à l’AE : le Bordereau de Prix Référentiels (BPR) (poste 3)

Après avoir pris connaissance des documents constitutifs du dossier de marché, tels que listés au CCAP/CCP en tant que documents contractuels,

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L2141-1 à 14 du Code de la commande publique

A ......................................., le .......................................

En un seul original

Le candidat ou le mandataire

*Signature du candidat, précédée des nom,*

*prénom et qualité du signataire*

(Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente).

# SIGNATURE DU POUVOIR ADJUDICATEUR

La présente offre est acceptée.

A Marseille, le .......................................

Signature

*(Représentant du pouvoir adjudicateur habilité à signer)*

Pour Le Maire et par délégation

**MONSIEUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES**

**Didier OSTRE**

# NOTIFICATION DU MARCHE

En cas de remise contre récépissé, le titulaire signera la formule ci-dessous :

"Reçu à titre de notification une copie du présent marché"

A ........................................, le .......................................

Signature du titulaire

En cas d'envoi en recommandé avec accusé de réception, l'avis de réception postal, daté et signé du titulaire sera annexé au présent document.

En cas de notification par voie électronique, indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire.

# EXEMPLAIRE UNIQUE ET NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCE

CADRE POUR LA FORMULE DE NANTISSEMENT OU DE CESSION DE CREANCES

-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Pouvoir adjudicateur : Mairie de Marseille

(voir l'article 1.2)

Direction / Service : DIRECTION DES MARCHES ET PROCEDURES D ACHATS PUBLICS

A l'attention de : Monsieur le Directeur de l’Achat et de la Commande Publique - Cédric HERITIER

Adresse : 39b Rue Sainte

Code postal : 13001 Ville : Marseille

Tél :04 91 55 19 30

Courriel : cheritier@marseille.fr

A remplir par l'administration (pouvoir adjudicateur) en original sur une photocopie

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit ou au bénéficiaire de la cession ou du nantissement de droit commun en cas de cession ou de nantissement de créance de :

La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :..........

La totalité du bon de commande n° .......... afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :..........

La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous traitants bénéficiant du paiement direct évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :..........

et devant être exécutée par ....... en qualité de ..........

A Marseille, le ..........

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur :

..........